



LES POINTS CLÉS

- Un fonds actions investi à hauteur de 60% minimum sur des valeurs ayant un impact favorable sur la qualité de l'air en raison de leur implication dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et/ou de la faible intensité carbone de leurs activités (telles que les énergies renouvelables, les équipements, technologies et/ou services impliqués dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mobilité durable)
- Un fonds éligible au PEA, investi à 75% minimum en actions de l'Espace économique européen
- Un support d'investissement qui s'intéresse à la problématique des émissions carbone

POURQUOI INVESTIR SUR LA THÉMATIQUE DE LA DÉCARBONATION ?

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est aujourd'hui un enjeu international dont les entreprises se saisissent pleinement. Consciente de ces nouveaux défis environnementaux, sources de risques économiques et sociétaux sur le long terme, Covéa Finance propose Covéa Aeris.

UNIVERS ET THÈMES D'INVESTISSEMENT

Afin d'apprécier le lien d'une valeur avec la thématique de "l'air", Covéa Finance s'intéresse à plusieurs aspects :

- l'activité de l'entreprise en lien avec la thématique du fonds ;
- les impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise sur l'environnement en lien avec la thématique du fonds ;
- les engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale en lien avec la thématique du fonds.

→ Pour plus de précisions sur les différents critères, nous vous invitons à vous référer au prospectus du fonds.

Nous attribuons une note de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à chacune des valeurs de l'univers de départ sur les trois dimensions citées précédemment. Pour pouvoir être considérée comme étant en lien avec la thématique et pour pouvoir être retenue en portefeuille, une valeur devra avoir obtenu la note moyenne de 3/5 minimum.

En parallèle, l'intensité carbone du chiffre d'affaires des actions en portefeuille* est suivie de manière systématique par nos équipes de gestion, qui s'appuient via nos analystes ESG sur des outils de prestataires externes spécialisés dans les indicateurs climat. Ce niveau devra être inférieur à celui du portefeuille global actions de Covéa Finance (publié chaque année dans notre rapport ESG, disponible sur notre site internet). L'intensité carbone sera calculée en prenant en compte les scopes 1, 2 et 3. Il convient toutefois de noter que **la méthodologie pour le calcul voire l'estimation des émissions de type scope 3 n'est pas aboutie et pas toujours disponible.**

« Scope 1 » émissions directes (en phase de production) ; « scope 2 » émissions indirectes (résultant de la consommation directe d'énergie, ex : achat d'énergies) ; « scope 3 » émissions indirectes (celles des fournisseurs et des clients) appliqué uniquement pour le secteur automobile.

*Exprimée en $Teq.CO_2/M€$ de CA.



« Notre objectif : investir dans des entreprises ayant un impact favorable sur la qualité de l'air. »

SAMIR RAMDANE,
Responsable Gestion OPC
Actions Europe

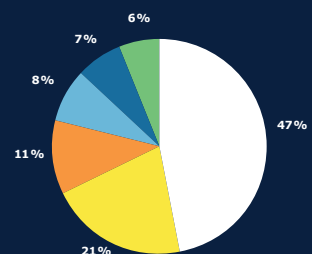


En raison de l'intérêt croissant pour les énergies alternatives,

le nombre total d'emplois dans les énergies renouvelables pourrait atteindre les 23,6 millions d'ici à 2030

Source : IRENA

Émissions de GES selon le secteur économique en 2010



- Énergie
- Agriculture, forêts et autres
- Transport
- Résidentiel, commercial, institutionnel
- Processus industriels
- Autres

Source : Organisation des Nations Unis

UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT BASÉ SUR UNE FORCE D'ANALYSE COLLECTIVE

- Plus de 400 rencontres avec des directions d'entreprises ou visites de sites en 2019 ont été effectuées par nos gérants /analystes.
- Nos équipes de recherche dédiées comptent plus de 20 personnes* qui interviennent quotidiennement pour analyser l'environnement financier, économique et ESG.
- Notre équipe d'analystes ESG, véritable force interne, a pour rôle de croiser les informations pour leur donner du sens et en dégager les points saillants utiles aux équipes de gestion. Dans le cadre de ce fonds, l'équipe de gestion peut s'appuyer sur les appréciations internes et l'existence de controverses recensées par des analystes ESG indépendants autour des valeurs retenues, mais ce, de manière **non systématique et non contraignante**.

*Au 31/07/2020. Cette donnée est susceptible d'évoluer dans le temps.

CATÉGORIE ET IDENTIFICATION

FORME JURIDIQUE	FCP DE DROIT FRANÇAIS
INDICE DE RÉFÉRENCE	SANS INDICE DE RÉFÉRENCE
CLASSIFICATION AMF	NÉANT
CLASSIFICATION MORNINGSTAR	ACTIONS SECTEUR ÉCOLOGIE
SRRI	6
CODE ISIN	FR0013312642
AFFECTATION DES RÉSULTATS	CAPITALISATION
DURÉE DE PLACEMENT CONSEILLÉE	5 ANS
ENCOURS DU FONDS	85,31 M€*

CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

DÉPOSITAIRE	CACEIS BANK
HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES ORDRES	13H
ÉLIGIBILITÉ AU PEA	OUI
RÈGLEMENT / LIVRAISON	J+2
FRAIS DE GESTION MAX.	0,60 %
FRAIS DE GESTION RÉELS	0,60 %
FRÉQUENCE DE VALORISATION	QUOTIDIENNE
COMMISSION MAX. DE SOUSCRIPTION	0,00 %
COMMISSION MAX. DE RACHAT	NÉANT

*au 30/06/2020

À PROPOS DE COVÉA FINANCE



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

Les principaux risques du fonds sont les suivants : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque de change, risque de concentration sectorielle et risque de contrepartie. Les risques cités ci-dessus ne sont pas limitatifs. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous référer au DICI et au prospectus du fonds.

SRRI : L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction du niveau de volatilité annualisée de l'OPC.

Mentions légales : Ce fonds est géré par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 7 114 644 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris. Ce document est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit et pourra faire l'objet de changements sans préavis de notre part. Toute reproduction ou diffusion de tout ou partie du présent document devra faire l'objet d'une autorisation préalable de Covéa Finance. Ce document ne se substitue pas au DICI. Avant toute souscription, vous devez vous référer au dernier DICI consultable sur le site internet de Covéa Finance : www.covea-finance.fr, sur lequel figurent la stratégie d'investissement et les risques associés au fonds. Document non contractuel - Achevé de rédiger en septembre 2020. Crédits photos : Laurent Mauger.

Vos interlocuteurs



JULIEN JACQUET
06 07 53 66 64
julien.jacquet@covea-finance.fr



MIKE COELHO
06 43 08 99 27
mike.coelho@covea-finance.fr



LUDOVIC DOBLER
06 43 57 45 31
ludovic.dobler@covea-finance.fr



VALERIE PIQUET-GAUTHIER
06 71 56 17 45
valerie.piquet-gauthier@covea-finance.fr



VANESSA VALENTE
06 89 50 32 70
vanessa.valente@covea-finance.fr